

COMMISSION chargée d'examiner le projet de loi,
adopté par la Chambre des Députés, tendant à
autoriser la concession gratuite au départe-
ment de la Seine, pour les enfants assistés, de
terrains domaniaux situés en Algérie. (N° 133,
session 1886. — Nommée le 17 avril 1886.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : AMIRAL JAURÉGUIBERRY. *Président*
2^e — COUTURIER.
3^e — CHANTEMILLE.
4^e — FRÉZOUL.
5^e — MAUGUIN. *Secrétaire*
6^e — AMIRAL PEYRON.
7^e — RIGAL.
8^e — FORCIOLI.
9^e — GEORGES MARTIN.



24

1

Reunion de la Commission relative à la
Commission d'exportation de la laine, pour le
rapport sur le travail en algérie

La Commission se réunit à 4 heures
sous la présidence de M. l'Amiral Jamniguit
M. Mangin, en son nom secrétaire

Le Président donne l'avis du Bureau.

- 1^o Bureau M. l'Amiral Jamniguit favorable
- 3^o — M. Chautault favorable
- 2^o — M. Laforest favorable
- 5^o — Mangin favorable
- 6^o — Amiral Peyron favorable
- 7^o — Rigault de Genneville favorable
- 8^e — Peyron favorable
- 9^e — Proust favorable

M. le Président donne lecture au
projet de loi, qui est unanimement approuvé
M. Mangin en son nom rapporteur

Le Président

Jamniguit

Le secrétaire

Mangin

La Commission se réunit de nouveau le mardi
20 août à 1^h 45^m pour entendre la lecture du rapport.
Sont présents : M. M. Jamniguit, Peyron, Mangin
& tous les autres membres de la Commission.

M. Mangin lit son rapport qui après une courte

2

discussion dans laquelle M. M. Georges Martin,
Mauguin & Gauguier, ont été favorables à la
proposition et adoptée avec une légère modification.

La Commission a décidé que le rapport
sera déposé aujourd'hui et que la discussion
en sera demandée au Sénat.

Le Président
Mauguin

Le Secrétaire
Martin

